



Seul le discours prononcé fait foi

**Visite d'État au Luxembourg
de LL.MM. le roi et la reine des Pays-Bas
du 23 au 25 mai 2018**

**Discours de S.A.R. le Grand-Duc à l'occasion
du dîner de gala au palais grand-ducal
(23.05.2018)**

Majesté, Madame,

La Grande-Duchesse et moi sommes très heureux de pouvoir vous accueillir à l'occasion d'une visite d'Etat qui inscrit ses pas dans une longue tradition de rencontres et d'échanges. Il y a cinq ans- comme le temps passe si vite- nous avons été très touchés que vous ayez réservé votre premier déplacement après votre avènement à notre pays, geste ô combien symbolique des liens d'amitié qui unissent nos deux Etats et nos deux Maisons.

Et si l'Histoire a créé les conditions d'une relation très particulière, en la fondant sur l'union personnelle du Roi des Pays-Bas avec le Grand-Duché de Luxembourg, la culture du lien d'affection entre nos deux familles est le fruit d'une volonté constante depuis des décennies. Qu'il s'agisse de la Reine Wilhelmine puis de la Reine Juliana à l'époque de la Grande-Duchesse Charlotte, des rapports de la Reine Beatrix avec le Grand-Duc Jean, les générations qui se succèdent prennent beaucoup de soin à « maintenir » un héritage précieux, fait de cordialité et de soutien mutuel, dans les périodes heureuses comme dans les épreuves.

Voilà pourquoi nous attachons tant de prix à votre présence ce soir et voilà pourquoi nous y voyons une profonde signification. Soyez, Majesté, remercié pour votre fidélité. Que l'occasion me soit aussi donnée ce soir de rendre hommage à votre chère mère, la Princesse Béatrix, pour la distinction et le dévouement avec lesquelles elle a assumé sa fonction pendant plus de trente ans.

Majesté, Madame,

Evoquer les Pays-Bas et ses habitants, c'est d'abord songer à une « lumière » qui agit sur nos coeurs et nos esprits. Au risque d'être subjectif, j'aimerais citer deux « maîtres » dont l'oeuvre lumineuse rayonne jusqu'à aujourd'hui, à savoir le peintre Johannes Vermeer et le philosophe Baruch Spinoza. En même temps, à travers ses ports et sa longue tradition de commerce maritime, les terres néerlandaises incarnent l'appel du grand large ainsi que l'ouverture au monde et aux grands espaces.

Au-delà des femmes et des hommes qui ont fait ce pays dans des conditions géographiques difficiles, ce sont les valeurs qui fondent la société néerlandaise qui forcent l'admiration. Le sens de la solidarité, l'attachement à la liberté et aux libertés, la tolérance et l'absence de jugement envers autrui ont fait de votre territoire un refuge pour les persécutés politiques ou religieux du continent européen depuis les siècles. Cette tradition qui fait la part belle à la société civile est constitutive de l'identité néerlandaise.

Dans votre discours du trône de l'année dernière devant les Etats généraux, vous avez eu ces mots pour décrire votre conception du « vivre-ensemble » et je cite : *« Aux Pays-Bas, chacun, indépendamment de ses origines ou de ses convictions, peut être lui-même dans les limites des valeurs partagées de l'Etat de droit. C'est ce qui fait la force de notre mode vie. [...] Bâtir une société unie relève avant tout d'une responsabilité partagée. Cela implique des efforts perpétuels des familles, des écoles, des associations, autrement dit : de nous tous, chacun ayant un rôle propre et important à jouer. »*

Très naturellement, ces valeurs de liberté et de tolérance ont trouvé leur prolongement dans la faculté des Pays-Bas à être porteurs de modernité. La modernité, ce n'est pas courir après la mode et prôner aujourd'hui ce qui demain sera démodé, non c'est cette aptitude à s'ancrer dans son temps et à proposer de nouvelles pistes pour mieux aborder les enjeux contemporains.

Ce soir, j'aimerais parler d'un sujet où vos compatriotes jouent un rôle de précurseurs, à savoir le développement durable. Alors que la montée des eaux rend votre pays vulnérable, dès les années 1980 a été mise en place une logique de développement qui intègre les dimensions économique, sociale et environnementale. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est définie comme une priorité par les gouvernements successifs. A ce titre, les réflexions et actions concrètes qui ont cours chez vous en rapport avec des modes de production et de consommation innovants, la transition énergétique ou encore les questions de mobilité sont autant de sources d'inspiration.

De son côté, mon pays s'engage également dans cette voie en réorientant une partie de son économie à l'aune d'un meilleur respect des ressources. L'exercice n'est pas des plus faciles, les contraintes et les habitudes pèsent parfois, mais il est nécessaire. A cet endroit, je voudrais rendre hommage au Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures, Monsieur Camille Gira, qui nous a quitté de façon inopinée la semaine dernière et qui, toute sa vie, s'est engagé pour la cause de l'environnement. D'ailleurs, je salue que le programme de cette visite d'Etat comprend nombre d'étapes qui illustrent les efforts entrepris en la matière, qu'il s'agisse de la mobilité des personnes et des marchandises, du secteur de la construction et de façon plus générale de l'économie sociale et solidaire. Nous pourrions ainsi confronter nos expériences et avancer par là-même sur la voie d'un développement plus respectueux de notre cadre de vie, qui nous a été donné en héritage et que nous devons à tout prix transmettre aussi intact que possible aux générations futures.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Si la coopération entre nos deux pays revêt tant d'importance, c'est qu'elle s'inscrit d'abord dans le cadre d'organisations ou d'institutions multilatérales dont nous avons été les fondateurs. Mais c'est aussi parce qu'elle repose sur une conception partagée du caractère intangible de l'Etat de droit et du droit international. Il ne peut d'ailleurs en être autrement entre les deux capitales du droit que sont La Haye pour le droit international et Luxembourg pour le droit européen.

Nous avons beaucoup de raisons de nous réjouir de ce que l'union Benelux dont nous fêtons le 60e anniversaire la semaine prochaine a apporté. De même, nous sommes conscients de l'atout irremplaçable qu'est l'Union européenne pour la prospérité et le « vivre-ensemble » de notre continent. Avec eux nous disposons assurément d'instruments adéquats pour régler les défis de notre temps.

Mais les violations contre les règles que nous nous sommes données ou le scepticisme ambiant nous poussent aussi à devoir en faire davantage : non parce que ce que nous avons créé ensemble est dépassé, bien au contraire, mais parce que l'environnement international est aujourd'hui bien plus instable et périlleux qu'hier.

Donnons donc encore plus d'élan à ce partenariat entre amis de toujours. Au sein du Benelux, au sein de l'Union européenne ou même au sein des Nations-Unies, dont les Pays sont membres du Conseil de sécurité depuis le début de l'année. Je formule le vœu que cette visite d'Etat soit le moment de réaffirmer haut et fort la capacité d'entraînement de notre coopération bilatérale et multilatérale, car l'Europe, et même le monde en ont besoin.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les Pays-Bas et le Luxembourg savent la place centrale de notre « communauté de destin » pour le plus grand bénéfice de nos populations. C'est un destin qu'il s'agit de construire ensemble, sans relâche, avec notre volonté et notre créativité.

Fort de cette conviction, je vous invite, avec la Grande-Duchesse, à lever votre verre et à boire à la santé de Leurs Majestés le Roi et la Reine ainsi qu'au bien-être de nos peuples.